

Séance ordinaire du conseil municipal de Rivière-Héva, tenue lundi le 4 septembre 2018, à l'Édifice municipal de Rivière-Héva à compter de 19 h 30 sous la présidence de Monsieur Réjean Guay, maire, à laquelle sont présents :

Mesdames et Messieurs les conseillers suivants :

Ginette Noël
Jean-Guy Lapierre
Yvon Charette
Charles Desrochers
Rose-Anne Lévesque

Madame Chantal Thibault est absente.

Madame Nathalie Savard, directrice générale et secrétaire-trésorière, est présente.

2018-09-219 Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par madame la conseillère Ginette Noël et majoritairement résolu d'accepter l'ordre du jour et retirer 3.6 et 3.14.

Adoptée

2018-09-220 Adoption des procès-verbaux

Il est proposé par monsieur le conseiller Yvon Charette et majoritairement résolu d'accepter les procès-verbaux tels que rédigés.

Adoptée

2018-09-221 Liste des comptes payés au cours du mois de juillet et août

Il est proposé par monsieur le conseiller Charles Desrochers et majoritairement résolu d'accepter la liste des comptes payés au cours du mois de juillet et août tels que présentés.

Juillet C1810033 à C1810108 pour un montant de 186 323.40\$
Août C1810126 à C1810166 pour un montant de 88 893.88\$

Adoptée

2018-09-222 Liste des comptes à payer juillet et août

Il est proposé par monsieur le conseiller Jean-Guy Lapierre et majoritairement résolu d'accepter la liste des comptes à payer en juillet et août tels que présentés.

Juillet C1810014 à C1810032 pour un montant de 25 179\$
Août C1810109 à C1810125 pour un montant de 14 873.24\$

Adoptée

2018-09-223 Dépôt des dépenses salariales

Il est proposé par monsieur le conseiller Charles Desrochers et majoritairement résolu d'accepter le dépôt des salaires tel que présenté.

Adoptée

2018-09-224 Correspondance

Il est proposé par madame Rose-Anne Lévesque et majoritairement résolu d'accepter la correspondance telle que présentée.

Adoptée

2018-09-225 Développement domiciliaire (droit de veto par M le maire)

Considérant la résolution 2018-08-199 dont monsieur le maire a manifesté son droit de veto le 14 août dernier;

Considérant que le conseil n'invitera pas de soumissionnaire par écrit;

En conséquence, il est proposé par madame la conseillère Ginette Noël et majoritairement résolu que les travaux seront effectués par Location Dumco avec un taux à l'heure pour le creusage des fossés, le déblai et le remblai pour la construction des rues du développement domiciliaire.

Adoptée

2018-09-226 Vidange de fosses septiques (droit de veto par M le maire)

Considérant la résolution 2018-08-208 dont monsieur le maire a manifesté son droit de veto le 14 août dernier;

Considérant que le conseil peut difficilement inviter des soumissionnaires car l'inventaire n'est pas terminé;

En conséquence, il est proposé par madame la conseillère Rose-Anne Lévesque et majoritairement résolu d'attendre avant d'inviter des soumissionnaires.

Adoptée

2018-09-227 Vente des lots intra municipaux

Attendu que deux acheteurs différents se sont manifestés pour faire l'acquisition des lots 3 000 064 et 3 000 067;

Attendu que M Michel Lefebvre a fait la demande d'acquisition à la municipalité de Rivière-Héva le 1^{er} août 2018 et que M Réjean Forcier a fait la même demande à la municipalité le 7 août 2018;

Attendu que dans les deux demandes, les acquéreurs souhaitent exploiter la terre végétale brute (terre noire) se trouvant sur les deux lots;

Attendu qu'en fonction des ventes déjà effectuées pour les lots équivalents le prix de vente est 8 500\$ chacun et que cela correspond au montant inscrit au rôle d'évaluation municipale;

Attendu que l'acquéreur devra obtenir un CA du MDDELCC avant toutes interventions;

Attendu que l'acquéreur devra laisser une bande boisée de 30 mètres entre la 117 et le début des travaux;

Attendu que tous les frais reliés à la vente sont assumés par l'acquéreur et que ce dernier a un délai de 30 jours pour en faire l'acquisition et signer l'acte;

Il est proposé par monsieur le conseiller Charles Desrochers et majoritairement résolu que la vente desdits lots soit attribuée à Michel Lefebvre considérant que la demande a été reçue le 1^{er} août 2018. M Lefebvre devra s'engager à procéder au remblaiement des lots lorsque la terre noire aura été extraite et ce au fur et à mesure afin que le déblai ne soit plus visible.

Adoptée

2018-09-228 MDDELCC (étude préalable au CA et autorisation de signature de Vanessa Dionne)

Il est proposé par monsieur le conseiller Jean-Guy Lapierre et majoritairement résolu d'autoriser Mme Vanessa Dionne à signer pour et au nom de la municipalité de Rivière-Héva, toute demande de certificat d'autorisation ou d'autoriser au ministère du Développement durable de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques en vertu de la Loi sur la qualité de l'environnement et à signer tous les documents exigés en vertu de l'article 115.5 de la Loi sur la qualité de l'environnement.

Le conseil l'autorise afin de compléter une demande de CA pour le camping du Lac-Fournière.

Adoptée

2018-09-229 Adoption du règlement 04-2018 pour le gravier au BEX

Il est proposé par monsieur le conseiller Yvon Charette et majoritairement résolu d'adopter le règlement 04-2018 concernant le gravier au BEX.

Adoptée

2018-09-230 Asphalte concassé pour les stationnements de la municipalité et accotements Chemin du Lac-Malartic

Il est proposé par monsieur le conseiller Charles Desrochers et majoritairement résolu d'accepter que La Société d'entreprises Générales Pajula Limitée concasse gratuitement l'asphalte entreposé sur le site du BEX. L'asphalte concassé servira pour les stationnements de la municipalité et l'accotement du chemin du Lac-Malartic.

Adoptée

2018-09-231 **Politique Familiale (autoriser Mme Vanessa Dionne)**

Il est proposé par madame la conseillère Ginette Noël et majoritairement résolu que madame Vanessa Dionne soit autorisée à s'occuper de la politique familiale.

Adoptée

2018-09-232 **Demande de M Lionel Lafontaine (terrains du gouvernement sur l'Avenue des Colibris)**

Il est proposé par monsieur le conseiller Charles Desrochers et majoritairement résolu de demander à la MRCVO d'adresser une demande à la direction régionale du Ministère de l'Énergie et des ressources naturelles pour savoir comment pourraient être mis en disponibilité les lots numéros 5 460 115 et 5 460 116 au cadastre du Québec

Adoptée

2018-09-233 **Aqueduc (station de pompage, modification de la pression)**

Il est proposé par monsieur le conseiller Jean-Guy Lapierre et majoritairement résolu qu'à chaque fois qu'il y aura une modification de la pression directement à la station de pompage de l'aqueduc municipal, ce soit inscrit aux procès-verbaux.

Depuis 2009, la pression a été modifiée de 60 lbs à 70 lbs. Monsieur Paul Rivest, ingénieur qui a participé à la construction du réseau principal, nous recommande que si la pression doit être supérieure à 75 lbs pour les résidences, il devra y avoir un réducteur de pression dans chaque habitation.

Adoptée

2018-09-234 **Rencontre avec M Paul Rivest**

Il est proposé par monsieur le conseiller Charles Desrochers et majoritairement résolu de planifier une rencontre avec monsieur Rivest qui aura lieu à la prochaine séance de travail.

Le conseil assumera ses dépenses pour cette rencontre.

Le but de la rencontre est de faire un récapitulatif du réseau d'aqueduc depuis sa conception jusqu'à ce jour pour des détails techniques.

Adoptée

2018-09-235 **Facture de la clôture sur l'Avenue des Colibris**

Il est proposé par madame la conseillère Rose-Anne Lévesque et majoritairement résolu que l'employé de la voirie émonde les branches qui sont nuisibles pour faciliter le déneigement. La municipalité n'engagera pas de coûts supplémentaires pour un autre entrepreneur à cette section de rue.

Les arbres qui seront émondés sont sur la propriété de la municipalité.

De plus, Construction Lemiro s'engage à défrayer la moitié de la facture pour la réparation de la clôture.

Le propriétaire devra assumer l'autre moitié.

Adoptée

2018-09-236 Appels d'offres pour le déneigement des entrées municipales et rues privées (Authier, Cloutier, des Îles et du Sommet)

Il est proposé par monsieur le conseiller Yvon Charette et majoritairement résolu d'inviter des soumissionnaires pour les travaux de déneigement des entrées municipales et certaines rues privées.

Adoptée

2018-09-237 Alarme Val d'Or (enregistreur numérique pour le dôme)

Il est proposé par monsieur le conseiller Jean-Guy Lapierre et majoritairement résolu de remplacer l'enregistreur numérique au dôme. Le coût est de 1 724.63\$ taxes incluses.

Adoptée

2018-09-238 Démission de M Pascal Baribeau

Il est proposé par monsieur le conseiller Charles Desrochers et majoritairement résolu d'accepter la démission de M Pascal Baribeau à titre de pompier.

Adoptée

2018-09-239 Formation urbanisme et changements climatiques

Il est proposé par madame la conseillère Rose-Anne Lévesque et majoritairement résolu que mesdames Nathalie Savard et Vanessa Dionne participent à la formation le 13 septembre à compter de 13 h 30 au coût de 20\$ par personne. Tous les frais liés à cette formation seront remboursés par la municipalité.

Adoptée

2018-09-240 Formation 5 novembre urbanisme en territoire agricole

Il est proposé par monsieur le conseiller Yvon Charette et majoritairement résolu que mesdames Vanessa Dionne et Nathalie Savard ainsi que monsieur le conseiller Charles Desrochers participent à la formation qui aura lieu à la MRCVO au coût de 345\$ par personne.

Tous les frais liés à cette formation seront remboursés par la municipalité.

Adoptée

2018-09-241 Soumission pour le perron et la galerie avant

Il est proposé par madame la conseillère Ginette Noël et majoritairement résolu d'autoriser pour un montant maximum de 5 000\$, la réparation du perron et la galerie avant de l'édifice municipal. La soumission de Rona Bois Turcotte a été retenue pour une partie des matériaux au montant de 3 188.86\$ taxes incluses.

Adoptée

QUESTIONS DU PUBLIC

Le conseil a su répondre aux questions du public

2018-09-242 Levée

À 20 h 03, il est proposé par monsieur le conseiller Charles Desrochers et majoritairement résolu que la séance soit et est levée.

Adoptée

Nathalie Savard
Directrice générale
Secrétaire trésorière

Réjean Guay
Maire